



Elections du Conseil d'Administration et du Bureau

Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans renouvelable (art.10-2 des statuts).

L'Assemblée Générale du 16 juin 2005 à Bayonne doit procéder à l'élection ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans de 2005 à 2008.

Le Conseil d'Administration comprend (art.10-1 des statuts) :

- 1) **Les représentants des membres associés**¹, à jour de leur cotisation, à raison au plus d'un représentant par entité nationale concernée dans chaque site transfrontalier. Ils sont élus administrateurs par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans renouvelable.

Pour les sites associés l'Assemblée Générale doit donc élire les représentants des sites suivants :

- Site métropole transfrontalière franco-belge
 - Pierre MAUROY, Président de la Communauté Urbaine de Lille
 - Serge HUSTACHE, Vice-Président de l'IDETA (intercommunale wallonne), représentant de la COPIT
 - Pedro KETELS, Administrateur LEIEDAL (intercommunale flamande), représentant de la COPIT
- Site Hainaut / Thiérache
 - Gérald MOORGAT, Co-Président de la Conférence Thiérache Hainaut, Député permanent de la Province du Hainaut
 - Jean-Jacques THOMAS, Co-Président de la Conférence Thiérache Hainaut, Maire d'Hirson

¹ les membres associés sont des personnes morales publiques et privées représentant l'ensemble des personnes publiques et privées, sur un même territoire (art.5 des statuts)

- Site Pôle Européen de Développement (Lorraine – Luxembourg – Wallonie)
 - Frédéric BRIGIDI, Président de l'Association Transfrontalière du Pôle Européen de Développement
 - Un représentant belge du Collège Européen de Technologie
- Site Saar/Moselle
 - Michael BURKERT, Président de l'Association Zukunft SaarMoselle Avenir, Président du Stadtverband de Sarrebruck
 - Céleste LETT, Vice-Président de l'Association Zukunft SaarMoselle Avenir, Député-Maire de Sarreguemines
- Site Strasbourg-Kehl
 - Pascal MANGIN, Vice-Président chargé des Affaires européennes de la Communauté Urbaine de Strasbourg
- Site Mulhouse-Bâle / St Louis – Lörrach
 - Jean UEBERSCHLAG, Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des trois frontières
 - Christiane ECKERT, Adjointe au Maire de Mulhouse
- Agglomération franco-valdo-genevoise
 - Etienne BLANC, Président de la Communauté de communes du Pays-de-Gex
 - Roger VIOUD, Adjoint au Maire d'Annemasse
- Site Alpes-maritimes / Riviera franco-italo-monégasque
 - Jean-Claude GUIBAL, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)
- Site Corse-Toscane
 - Emile ZUCCARELLI, Maire de Bastia
- Site Eurocité basque Bayonne – San Sebastian
 - Alain LAMASSOURE, Vice-Président de l'Agence Transfrontalière de l'Eurocité Basque – Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz
 - Fernando TAPIA, Co-Gérant de l'Agence transfrontalière de l'Eurocité basque, Député de la Province de Gipuzkoa

2) Le représentant de la Caisse des Dépôts

- Philippe SERIZIER

3) Trois membres adhérents choisis par l'Assemblée Générale

Les trois membres actuellement représentés au Conseil d'Administration souhaitent renouveler leur mandat :

- La société Eurotunnel, représentée par Guy FROMENT, Directeur du Département Immobilier
- La SNCF, représentée par Claude STEINMETZ, Chef du Département Juridique et Conventionnel
- La Fédération Nationale des SEM (FNSEM), représentée par Paul BLANC, Sénateur des Pyrénées-Orientales

Election du Bureau

Le Bureau est également élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans renouvelable (art.12-1 des statuts).

L'Assemblée Générale du 16 juin 2005 à Bayonne doit donc procéder à l'élection ou au renouvellement des membres du Bureau pour un mandat de trois ans de 2005 à 2008.